

Formation Initiale Sante-Sécurité et Conditions de travail - Membres du CSE

*Agir pour la santé et la sécurité :
Devenez un élu CSE engagé et efficace*

1 Objectifs pédagogiques

- Identifier les rôles et responsabilités du CSE en matière de SSCT
- Maîtriser les outils d'analyse des risques professionnels
- Participer à la mise en oeuvre d'une politique de prévention
- Développer une posture de dialogue et de communication efficace

2 Contenus de la formation

Cadre général et missions du CSE en SSCT :

- Comprendre les enjeux de la prévention et le cadre légal
- Identifier les rôles et missions spécifiques du CSE en SSCT
- Distinguer les acteurs de la prévention internes et externes
- Situer la place des élus dans l'organisation de la prévention

Principes de prévention et évaluation des risques :

- Intégrer les 9 principes généraux de prévention (PGP)
- Comprendre les notions de danger, risque, exposition
- Apprendre à coter les risques (gravité x probabilité)
- Préparer l'évaluation des risques en vue du DUERP

Démarche de prévention, DUERP et PAPRI PACT :

- Suivre les 4 étapes de la démarche de prévention
- Construire ou analyser un DUERP conforme à la réglementation
- Élaborer un plan d'action réaliste et structuré
- Découvrir et utiliser le PAPRI PACT pour planifier les actions

Droits, alertes et posture des élus:

- Identifier les droits et devoirs des élus SSCT
- Exercer un droit d'alerte en cas de situation critique
- Connaître les règles du recours à l'expertise SSCT
- Adopter une posture d'élus : alerter sans se substituer

Mise en situation et synthèse

- Observer une situation de travail et repérer les risques
- Élaborer un DUERP et un plan d'action collectif
- Synthétiser les outils vus en formation
- Évaluer ses acquis et se projeter dans l'exercice du mandat

3 Méthodes mobilisées

- Méthodes affirmatives, interrogatives, actives
- Mises en situations / Jeux de rôle / Etudes de cas

4 Modalités d'évaluation

- En amont de la formation, au travers d'un questionnaire d'évaluation des acquis
- Cas pratiques / simulations
- En fin de formation afin d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs de la formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



Responsable pédagogique

Anne-Lise ANDRIGNETTE
contact@olympeconseils.com
06 93 20 24 54

 [olympe-conseils](#)

 [olympeconseils.com](#)



Formation 100% personnalisée

Nos contenus de formation
sont adaptés aux domaines
d'activités de nos clients



Durée

5 jours soit 35 heures



Tarif

Inter La Réunion : 300 euros HT/TTC
par personne et par jour.

Inter Mayotte : 419 euros HT/TTC par
personne et par jour.

Intra : Nous contacter



Constitution des groupes

Entre 4 et 12 bénéficiaires



Public visé

Cette formation est obligatoire pour
tout nouveau membre élu, quelle que
soit la taille de l'entreprise.



Prérequis

Maîtrise du Français lu, écrit et parlé



Lieu de la formation

En entreprise au travers d'une salle
dédiée ou via la location d'une salle.



Modalités et délais d'accès

Inscription via un contact (mail ou
téléphonique ou site internet) auprès
d'OLYMPE Conseils.

Planification de l'action de formation
dans un délai de deux mois à la
signature de la convention ou contrat



Accessibilité aux personnes handicapées

En cas de formation réalisée
en présentiel, les locaux sont garantis
PMR.

En cas de handicap, nous contacter
pour la mise en place des modalités
compensatoires, le cas échéant